



AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
N°0001/ANAC/DG-DDI/2022

(A L'INTENTION DES GROUPEMENTS DE CABINET D'ARCHITECTURE ET DE
BUREAU D'INGENIEUR CONSEILS)

NOM DU PROJET : LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN CENTRE SECONDAIRE DE SAUVETAGE (RSC), A LA BASE 101
DE BAMAKO SENOU.

FINANCEMENT : BUDGET ANAC 2022

Le présent avis porte sur la manifestation d'intérêt relative « au contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un centre secondaire de sauvetage (RSC), à la base 101 de Bamako Sénou ».

L'Agence Nationale de l'Aviation Civile invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services, (Pièces administratives, brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences dans les conditions semblables, disponibilités des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc....).

Les groupements de Cabinet d'Architecture et de bureau d'Ingénieurs Conseils intéressés par le présent avis sont invités à faire des propositions à cet effet.

Les propositions devront contenir :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC),
- une présentation générale du bureau ou du groupement faisant apparaître son expérience dans l'exécution des prestations similaires,
- les références et renseignements sur le personnel clé : Joindre les copies certifiées des attestations ou diplômes du personnel, en plus du CV.

NB : Les références présentées devront être soutenues par des attestations de bonne fin d'exécution délivrées exclusivement par les Maîtres d'Ouvrage. Pour chaque référence, le Soumissionnaire joindra les pages de garde et de signature du contrat.

Les cinq (05) meilleurs dossiers seront présélectionnés et inscrits sur la liste restreinte de consultation. Les demandes de proposition seront remises gratuitement aux bureaux ou groupement de bureaux retenus pour faire des propositions techniques et financières.

Les dossiers de manifestation d'intérêt, sont à déposer au plus tard le **lundi 28 février 2022 à 10 heures (heure locale)**, accompagnés de la mention « Le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un centre secondaire de sauvetage (RSC), à la Base 101 de Bamako-Senou », au siège de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile, Route de l'Aéroport International Président Modibo Keita-Senou, Tel : 20 20 55 24.

Les consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous : Agence Nationale de l'Aviation Civile, Route de l'Aéroport International Président Modibo Keita-Senou, Tel : 20 20 55 24.

08 FFV 2022



Le Colonel Drissa KONE